

# FCPR CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS II (CNP PEPS II)

## VALEUR LIQUIDATIVE DES PARTS AU 31 JANVIER 2026

Parts A Code ISIN : FR001400A0D7 Nombre de parts : 500 001 VL (en €) : 110,38

### Caractéristiques générales

#### Données clés

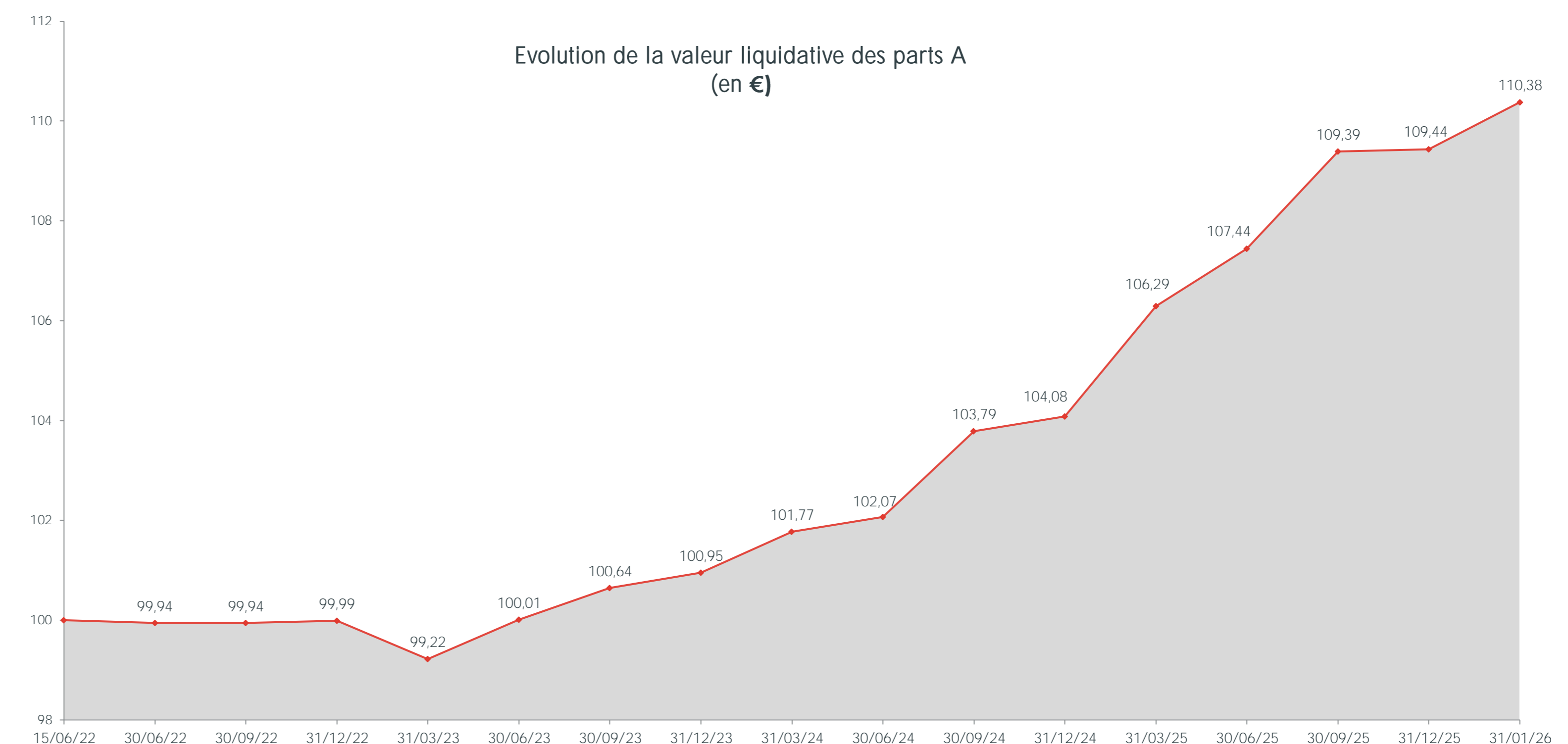
Société de gestion	ARDIAN France	Profil de risque et de rendement	7 sur une échelle de 1 à 7
Dépositaire	BNP Paribas SA	Date d'agrément AMF	17 mai 2022
Structure juridique	Fonds Commun de Placement à Risques article L.214-28 du Code monétaire et financier	Durée de placement recommandée	10 ans
Date de constitution	15 juin 2022		

#### Objectif d'investissement

Le Fonds est un fonds de fonds ayant pour objectif d'opérer sur les marchés primaire et secondaire du capital investissement. A ce titre, le Fonds investira essentiellement, directement ou indirectement, dans des parts de fonds de capital investissement, étant précisé que ces investissements prendront exclusivement la forme de parts, actions ou droits représentatifs de placement financier d'Entités OCDE. Le Fonds respectera le quota juridique de 50% conformément aux dispositions de l'article L.214-28 du CMF.

### VL historiques de la part A <sup>(1)</sup>

Date	VL (En €)
31/01/2026	110,38
31/12/2025	109,44
30/09/2025	109,39
30/06/2025	107,44
31/03/2025	106,29
31/12/2024	104,08
30/09/2024	103,79
30/06/2024	102,07
31/03/2024	101,77
31/12/2023	100,95
30/09/2023	100,64
30/06/2023	100,01
31/03/2023	99,22
31/12/2022	99,99
30/09/2022	99,94
30/06/2022	99,94
15/06/2022	100,00



<sup>(1)</sup> Hors droits d'entrée. Valorisation en fair market value. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

#### AVERTISSEMENT

Ce document a été élaboré pour des investisseurs professionnels uniquement. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement. Il ne peut pas servir de base à l'établissement d'un contrat pour l'achat ou la vente de tout investissement. La responsabilité d'Arrian ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Il convient de rappeler que la souscription à un fonds de Private Equity est réservée aux investisseurs qui remplissent les conditions requises mentionnées dans le règlement dudit fonds. Les informations réglementaires sont communiquées à tous les investisseurs qui en font la demande à la société de gestion par courrier électronique à [acs.servicing@ardian.com](mailto:acs.servicing@ardian.com) ou par courrier postal au 20 Place Vendôme 75001 Paris. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des investissements peut varier dans le temps à la hausse comme à la baisse. Il est à noter que les fonds de Private Equity comportent un risque de perte en capital pour les investisseurs.

Les performances présentées sont brutes de frais spécifiques aux investissements effectués dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

# ARDIAN